À Paris, le 13 novembre 2025

Communiqué de presse

1ère édition du Rapport Hiscox sur la sous-assurance des TPE/PME

Non-assurance, sous-assurance, mal-assurance : le talon d'Achille des petites entreprises

Un écart de perception préoccupant entre protection perçue et protection réelle

Hiscox, assureur spécialiste célébrant ses 30 ans en France, publie la 1ère édition de son « Rapport sur la sous-assurance des TPE/PME », menée auprès de 1 000 dirigeants français parmi un total de 6 250 entrepreneurs (entreprises de 1 à 50 salariés) interrogés dans 6 pays (Royaume-Uni, États-Unis, Allemagne, Espagne, Portugal et France).

Dans un contexte de risques en constante évolution et alors qu'aucune donnée sur la sous-assurance n'existait jusqu'à aujourd'hui, cette étude inédite révèle un décalage important entre la couverture que les entrepreneurs pensent avoir et celle dont ils bénéficient réellement. Trois quarts (74 %) des TPE/PME françaises ne disposent pas d'une protection adéquate, ce qui concerne potentiellement 3,3 millions de business.

Une situation alarmante pour les petites entreprises, pilier de notre économie qui réalisent plus de 35 % du chiffre d'affaires en France, principalement due à une méconnaissance des mécanismes assurantiels plutôt qu'à un désintérêt des entrepreneurs pour ces questions.

Principaux enseignements

- Trois entrepreneurs sur quatre **(74 %) ne bénéficient pas d'une couverture adéquate**, ce qui place la France à la 3e place *ex aequo* avec l'Espagne, derrière les États-Unis (77 %) et la Grande Bretagne (87 %)
- **80 % méconnaissent l'étendue exacte de leur assurance RC Professionnelle** (RC Pro).
- **60 % ne maîtrisent pas les contours de leur assurance RC Exploitation** (RCE).
- Un quart (**24 %**) **attendent leurs premiers bénéfices avant de souscrire une assurance.**

HISCOX
ASSURANCES

Besoins non-couverts (non-assurance)

- **40 % estiment pouvoir lancer leur activité sans aucune assurance**. Une prise de risque significative.
- **33 % exercent sans assurance RC Professionnelle** alors que leur activité l'exige (santé, bien-être, conseil...).
- **26 % n'ont pas d'assurance RC Exploitation malgré l'accueil de public ou des interventions chez des clients**.
- **Seulement 36 % sont équipés contre le cyber-risque.**

Couvertures inadaptées (mal-assurance)

- **38 % détiennent une RC Professionnelle non nécessaire pour leur activité.**
- **18 % ont souscrit une RC Exploitation superflue.**
- **65 % ont des limites de garantie qui ne suivent plus leur croissance.**
- **33 % n'ont pas actualisé leur contrat d'assurance police depuis plus de 3 ans.**

En résumé, de nombreux entrepreneurs paient pour des garanties mal calibrées, voir inutiles. Cela peut être dû à un manque d'attention de leur part lors de la souscription en ligne. Dans le cas de la souscription avec courtier, cela est précisé dans les échanges avec le client en amont de la signature du contrat. Cela peut également être dû à un décalage du contrat par rapport à la nature de l'activité, au moment de la signature ou avec le développement de l'entreprise. Il y a également des idées reçues qui ont la vie dure, comme celle que la RC intègre la RCE.

Sous-assurance des TPE-PME : entre absence et inadéquation de couverture

Cette étude exclusive met en lumière un phénomène largement répandu mais peu documenté. En alertant que 74 % des TPE/PME françaises (75 % dans l'ensemble des pays interrogés) sont insuffisamment couvertes, Hiscox souhaite alerter sur un risque systémique qui menace la stabilité économique de 3,3 millions d'entreprises sur les 4,4 millions que compte la France.

Le rapport Hiscox est le premier à mesurer précisément le **"déficit de protection"** des TPE/PME – c'est-à-dire l'écart entre leur couverture actuelle et leurs besoins réels. Cette étude met en lumière deux phénomènes distincts qui méritent d'être pris en compte à la fois par les entrepreneurs, avec le conseil et l'accompagnement des courtiers et assureurs.

1. LA "NON-ASSURANCE" (absence de couverture nécessaire)

- Alors que 6 % des entreprises n'ont aucune assurance et 19 % n'ont pas les couvertures de base pour leur activité, 42 % pensent qu'il n'y a pas besoin de souscrire d'assurance avant de lancer son activité.

- Un tiers des professionnels dont le métier requiert une RC Pro n'en ont pas souscrit (professionnels de santé, consultants...).
    - **Situations nécessitant une RC Pro.** Exemples :
      L'installation d'un nouveau logiciel provoque une perte de données. Il faut faire appel à un prestataire pour reconstituer les données perdues à partir d'archives papier. L'entreprise victime réclame l'indemnisation des frais engendrés.
      Un professionnel de la santé et du bien-être fait une erreur de diagnostic ou une mauvaise manipulation sur un patient.

- Un quart des entreprises (26 %) recevant du public ou intervenant chez des clients sont dépourvues d'assurance RC Exploitation (RCE)
    - **Situations nécessitant une RCE.** Exemples :
      Une société organise dans ses bureaux une démonstration à destination de prospects. Un morceau du faux plafond tombe et assomme l'un des invités. La société sera tenue pour responsable.
      Un consultant débranche accidentellement le câble d'alimentation du vidéoprojecteur à l'occasion d'un rendez-vous commercial chez un prospect et, de ce fait, grille la lampe.

- Deux tiers ne sont pas protégés contre les cyber-risques malgré leur exposition.

2. LA "MAL-ASSURANCE" (couverture inadaptée à l'activité)

- Plus d'un tiers détiennent des garanties non alignées avec leur activité réelle.
- Deux tiers ont des plafonds de garantie qui ne correspondent plus à la nature ou à l'échelle de leur activité.
- Un tiers évoluent avec une police qui n'a pas été révisée depuis plus de 3 ans.

Des disparités sectorielles : les consultants sont mieux informés et équipés que d'autres secteurs comme la tech, l'événementiel, le *retail* ou l'éducation.

Un paradoxe révélateur

Ces entrepreneurs ne sont pas insouciants face aux risques : **92 % se déclarent préoccupés** par les menaces potentielles pesant sur leur activité. Ils sont **conscients des enjeux, mais manquent d'informations sur les solutions adaptées. Ce manque de connaissance est particulièrement marqué sur l'assurance cyber :** 83 % des entrepreneurs français, soit le taux le plus élevé parmi les 6 pays interrogés, à égalité avec les Etats-Unis.

Vers une meilleure compréhension des besoins assurantiels

Cette situation pose des questions majeures pour l'écosystème entrepreneurial français. Elle rappelle combien il est essentiel pour les entrepreneurs de s'emparer du sujet : se former ou se faire bien conseiller, dès la création de leur entreprise et tout au long de son développement.

Lorsqu'ils sont accompagnés dans leur création d'entreprise, le sujet des risques et des assurances est, en général, abordé. Hiscox s'engage en tant que mécène et partenaire de la fondation ***Entrepreneurs de la cité,*** reconnue d'utilité publique, et participe à son programme de webinars dédiés aux risques de l'entreprise, à destination des créateurs d'entreprise.

Le conseil et l'accompagnement des courtiers et assureurs sont essentiels pour aider les entrepreneurs à mieux comprendre leurs risques et à choisir les assurances les plus adaptées. Ce besoin de pédagogie et de simplification est particulièrement fort chez les petites structures. Hiscox répond à cette attente en proposant des informations claires aux TPE et indépendants via sa distribution directe : sur son site, lors de webinars ou par téléphone. L'entreprise forme également ses partenaires distributeurs et courtiers afin de garantir un conseil de qualité.

Les entrepreneurs gagneraient à se poser régulièrement ces questions :

- Quels sont les risques liés à mon activité, à mes outils de travail ?
- Ma couverture assurancielle correspond-elle à mon activité actuelle (nature et dimensions) ?
- Ai-je les garanties et polices appropriées pour mon secteur ?
- Mes plafonds sont-ils adaptés à mon niveau développement ?
- Quand ai-je révisé ma police pour la dernière fois ?

L'outil de diagnostic personnalisé Mon risque Entreprise *by Hiscox* permet d'**évaluer les principaux risques** liés à l'entreprise à l'aide de questions sur les pratiques, contrats, clients, etc. afin d'identifier **les vulnérabilités** potentielles (ex. retard de livraison, dommages à un tiers), **mieux cibler les garanties nécessaires** et **orienter vers une assurance adaptée**.

Trois bonnes pratiques à adopter :

1. **S'assurer dès le lancement de l'activité**, particulièrement en présence d'employés, de local professionnel ou d'enjeux familiaux.
2. **Réviser son contrat d'assurance régulièrement** pour l'adapter à l'évolution de son activité.
3. **Échanger avec son assureur ou son courtier** pour clarifier sa couverture et ses besoins.

Le rôle clé de l'accompagnement

« *L'évolution rapide de l'environnement commercial des petites entreprises s'accompagne de défis majeurs qui peuvent peser lourdement sur leur développement. Cybermenaces, perturbations de la chaîne d'approvisionnement, événements environnementaux ou encore nouvelles exigences réglementaires, le paysage change constamment et il est facile de se sentir dépassé.* », précise **Nicolas Kaddeche, Directeur Technique et de la Distribution directe chez Hiscox France.**

« C'est le rôle des assureurs et courtiers de conseiller et rendre l'assurance plus simple et accessible. Il est essentiel de bien s'assurer dès le départ, puis d'adapter sa couverture au fil de l'évolution de son activité. C'est ce qui est cœur de notre engagement auprès des Entrepreneurs de la cité. »

Téléchargez le Rapport Hiscox anglais sur la sous-assurance des TPE/PME.
La version française sera prochainement accessible sur la
page de l'Observatoire Hiscox

Retrouvez nos conseils pratiques, des témoignages inspirants
et des outils utiles pour les entrepreneurs
sur le blog Hiscox ADN de l'Entrepreneur

Pour plus d'informations sur les données françaises, contactez-nous.

Méthodologie

Enquête Wakefield Research (18–30 juin 2025) par email et questionnaire en ligne, auprès de 6 250 dirigeants de petites entreprises (1 à 50 salariés) au Royaume-Uni, aux États-Unis, en France, en Allemagne, en Espagne et au Portugal (2 000 US, 1 000 UK/FR/DE/ES, 250 PT). Le niveau de sous-assurance est estimé via 7 critères par marché, fondés sur des besoins minimaux présumés (ex. : accueil de public > RC exploitation ; conseil > RC pro). Cette approche fournit une estimation robuste de la sous-assurance globale.

À propos d'Hiscox
Assureur spécialiste depuis 30 ans en France, Hiscox est un groupe international coté à la bourse de Londres.
En ciblant des secteurs spécifiques, Hiscox propose des offres et un service de qualité, adaptés aux besoins de ses clients.

Expertise reconnue
• Assurances professionnelles (plus de 1 500 métiers des services : technologie, conseil, marketing, bien-être... en Responsabilité Civile Professionnelle, Cyber depuis plus de 15 ans, Responsabilité des dirigeants, Multirisque professionnelle, etc.)
• Assurance particuliers (habitations haut de gamme, véhicules de collection, œuvres d'art - tableaux, sculptures, bijoux, montres, vins, sac à mains, etc. - depuis plus de 50 ans, savoir-faire unique en gestion des patrimoines de valeur)
• Gestion de crise (pionnier et leader mondial innovant depuis 50 ans).

Distribution
• Partenaires courtiers et institutionnels (banques et mutuelles)
• En ligne hiscox.fr (TPE/indépendants)
• Solutions déléguées et assurances affinitaires ou embarquées.

***Gestion de sinistres** : Rapidité et simplicité. Si le sinistre est dû, Hiscox le paye.*
C'est notre métier et notre philosophie.

***L'Observatoire Hiscox** : Rapports d'experts autour de 6 thèmes : tech, cyber, art, véhicules de collection, entrepreneurs et tendances sociétales. >>*

***Engagements** " Nous prenons soin de chaque histoire comme si c'était la nôtre."*
• 1er prix de la satisfaction courtiers - baromètre Golder (2025).
• Great Place to Work (2023), Best Workplaces et Great Place to Work For Women (2024).
• Mécénats (foires AKAA, FAB Paris) et soutien à l'entrepreneuriat (Entrepreneurs de la Cité).

Contacts presse :
Olga Tess - olga.tess@insign.fr - 06 73 46 90 76
Baptiste Romeuf - baptiste.romeuf@insign.fr - 06 63 80 87 54